

# ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mars 2026

---

PERMETTRE L'OUVERTURE DES BOULANGERIES TOUS LES JOURS DE LA SEMAINE -  
(N° 2503)

N° AS32

## AMENDEMENT

présenté par  
M. Fiévet

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« établissements de boulangerie répondant aux »

les mots :

« boulangeries remplissant les »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel